Mlle Godevriede Debacker, 15 ans, servante chez M. Désiré Delporte, cultivateur au hameau du Trie, a renversé une marmite d'eau bouillante, qui lui a occasionné des brûlures à la main gauche, 10 jours de repos. Docteur Coubronne.

TOURCOING

L'Union Tourquennoise. — Dans le but d'amener à la Fête fédérale de Tourcoing, en 1906, le plus de gymnastes possible, le Comité de l'Union Tourquennoise a décidé de prendre part à toutes les fêtes de 1905 mais sans concourir. C'est ainsi que dimanche dernier, 24 gymnastes se sont rendus à Lens, où M. Delannoy et M. Frère étaient membres du jury.

Aujourd'hui c'est à Messines que M. Delannoy, comme membre du jury, se rendra avec quelques gymnastes.

Le 16 juillet, une délégation se rendra avec le drapeau, à Boussu, près Mons.

Enfin, le 15 août, ils clôtureront leur tournée de propagande en envoyant 20 gymnastes à Liège.

Tourcoing-Fleurbaix. — La course Tourcoing-Fleurbaix, organisée par le Nord-Touriste (section de Tourcoing), a donné les résultats suivants :

Départ à 3 h. 31' de l'après-midi de dimanche. — 1er, Lesturgie, à 5 h. 35' ; 2e, Plateau ; 3e, Renceur ; 4e, Carlier ; 5e, Delahaye ; 6e, Dhalluin ; 7e, Vanderdonck ; 8e, Isner ; 9e, Dumortier.

— Mardi, sortie de la section des commerçants. Excursion dans les communes des environs de Tourcoing.

Réunion à 2 heures après-midi, café Delgatte, place de la République.

La fête des écoles laïques a revêtu la forme d'une séance musicale au profit de l'œuvre des Dames charitables. Ces dames charitables présidées par Mme Leloir, belle-mère de M. Drou, consacrent leurs dons et l'argent provenant de fêtes à donner des secours en vêtements aux enfants des écoles laïques.

Le *Club des Vingt*, de Lille, prêtait son concours à la fête. Il a exécuté le Petit Quinquin, allegro arrangé par Mastio ; une fantaisie ballet de L. Montagne ; le chant des Belges, de Litolf : Gracieux de Koch ; Guillaume Tell, de Rossini ; Scène légendaire de Richard ; Amour et printemps, de Wadteuffel. Les enfants des écoles laïques accompagnés par la fanfare *Les Intimes* ont chanté un « chant d'union » plutôt vague comme musique et insignifiant comme pensée. Il y a eu 2.257 entrées.

Aqueducs défectueux. — A plusieurs reprises, la Ville, saisie de nombreuses plaintes d'habitants, tenta de remédier au mauvais fonctionnement des aqueducs du quartier avoisinant la rue de la Blanche-Porte.

La section des aqueducs, trop petite pour la quantité d'eau, a été cause samedi, encore, de nombreuses inondations des caves. Rue d'Austerlitz, il y eut sur la chaussée trente centimètres d'eau et, par les plaques en fonte des bouches d'égout, jaillissaient des sources boueuses.

La première pluie un peu abondante pouvant occasionner des dégâts assez importants, l'administration municipale a le devoir de remédier sans retard au déplorable fonctionnement des égouts.

Un vilain jeu. — Dimanche, à 2 heures de l'après-midi, Achille Flipo, 11 ans, écolier, rue de Fleurus et Valérie Cusseaux, 10 ans, jouaient le long du canal, au quai de Cherbourg. Ils se bousculèrent. Le jeune Flipo, moins fort tomba à l'eau. Un pêcheur, Carlos [illegible], 27 ans, manœuvre de couvreur, avança sa canne à pêche au jeune garçon qui la saisit fortement et put être ramené sur la berge.

La fraude. — Constant Deruyck, 23 ans, lisserand, demeurant à Neuville, a été arrêté samedi, porteur d'une ceinture de 10 kilos de café vert. Il a été conduit à Lille.

Mendicité. — Henriette Gravez, 60 ans, née à Tournai et demeurant à Roubaix, a été arrêtée rue du Bran-Pain, pour mendicité et écrouée.

Obits. — Adolphe Dugauquier, mardi, à 9 h. 1/2, à Notre-Dame ; mercredi, à 7 h., même paroisse, messe par la Société Saint-Joseph ; le même jour, à 7 h. 1/2, par la Confrérie du Sacré-Cœur ; vendredi, à 7 h., par la Confrérie des Trépassés ; samedi, à 7 h., par la Confrérie du Saint-Sacrement ; le même jour, à 7 h. 1/2, par la Confrérie de N.-D. du Mont-Carmel.

DEBRABANT
82, rue de Tournai, Tourcoing
Le plus grand choix de la Région
Les Meilleures marques

Chaussures Américaines

État-civil de Tourcoing
du 19 juin

Naissances. — Hochard Georgette, rue Marengo, 41. — Dupraz Madeleine, rue Masséna, 62. — Cloet Gaston, rue des Phalempins, 19. — Vanluydt Gaston, rue de l'Amidonnerie, 27.

Décès. — Lepers Blanche, 2 ans, rue Nationale, 122.

Publications de mariages. — Boyle Victor, boucher, Lannoy, et Goubet Joséphine, femme de chambre, rue de Roubaix, 54. — Coppenolle Charles, menuisier, Wasquehal, et [illegible] Irma, éplucheuse, Tourcoing. — Delescluze Charles, contremaître, rue de Strasbourg, 56, et Dekeyne Alice, soigneuse, rue de Roubaix, rue du Bois, 3. — Deweirder Denis, garçon boulanger, rue d'Anor, 14, et Maspeleere Adeline, [illegible]. — Fouquart Florent, contremaître, Mouvaux, et Coussement Marie, ménagère, Tourcoing. — Lestrade Paul, contre-maître, [illegible], 16, et Lecerf Clémence, piqûrière, r. Sainte-Barbe, 31. — [illegible], trieur de laines, rue de Mouvaux, 118, et Delespierre Sidonie, piqûrière, rue [illegible], 25. — [illegible], cordonnier, rue Favart, 3, et Boudry Irma, journalière, rue d'Anvers. — [illegible] Eloi, rattacheur, et De Boevere Irma, tricoteuse, rue de Nancy, 72. — Roussel Edmond, laitier à Tourcoing, et [illegible] Elodie, sans pro., Oosteleteren. — Vandenberghen Joseph, cordonnier, rue de Gand, 7 bis, et Welcomme Augustine, ménagère, rue d'Hambourdin, 56. — [illegible] Victor, carreleur à Tourcoing, et Depraeter Juliette, ouvrière de fabrique à Mouscron.

HALLUIN

La réception de la Société de gymnastique l'*Halluinoise*, dont nous avons relaté les succès au concours de Lens, aura lieu mardi soir, à 6 h. 1/2, à la mairie. La musique municipale ira chercher les gymnastes à la gare.

Le cheval de M. Vandewyckele, blanchisseur, descendait la rue du Château, lorsqu'arrivé près de la Place Verte, il buta contre un piquet de bois mis en terre par un forain. Le cheval fit une chute, ce qui lui occasionna plusieurs blessures.

HALLUIN. — Du 17 juin. — Naissance. — Vandeberre Julien, rue d'Arcole.

Mariages. — Verbrugge Arthur, 21 ans, tisserand, et Debaets Emma, 21 ans, ouvrière de filature.

Décès. — Vandemaele Pauline, 31 ans, rue Magenta.

BONDUES. — Du 17 juin. — Naissances. — Jeanne Hennel, au Mont. — Marcel Gamot, au Petit Bondues.

Décès. — Emile Delva, [illegible] ans, garçon boulanger, au Jambon.

Mariages. — Charles Mullier, 28 ans, terrassier, et Clara Duval, 19 ans, sans profession à Paris. — Albert Dubois, 24 ans, paveur, et Adolphine Testelin, 22 ans, piqûrière.

Publication de mariage. — Zéphirin Montagne, jardinier, et Clémence Braconie, couturière à Tourcoing.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Arrestation. — Emile A..., 45 ans, tisserand, au chemin du Bailly, a été arrêté sous l'inculpation d'outrages aux mœurs.

LINSELLES

Bénédiction de drapeaux. — Hier dimanche, à 2 h. 1/2, a eu lieu la bénédiction du drapeau des Sauveteurs du Nord et de l'Union Vélocipédique de Linselles.

Les Sociétés s'étaient réunies à leur siège puis ont fait le tour de la place. Ensuite ils se sont rendus aux vêpres où M. le Curé a procédé à la bénédiction des drapeaux. Il est monté en chaire : il a montré la valeur et le dévouement des Sauveteurs et a prodigué ses conseils aux cyclistes.

Les deux sociétés ont parcouru le village. Le soir une fête intime les réunissait.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, pratique toujours les prix les plus modérés ; elle n'admet pas les rabais dangereux qui l'obligeraient à sacrifier la qualité aux prix. Son principe est de demander au commerce, largement entendu et exercé, la juste rémunération qu'un commerce restreint et tendu lui refuserait.

DUNKERQUE
VISITE MINISTÉRIELLE
M. Gauthier à Dunkerque

La visite de M. Gauthier au port de Dunkerque sera fort courte. Le ministre arrive à 11 h. 15 et repart à 5 h. 30.

Il faut défalquer de ce laps de temps par trop restreint les deux heures que prendra le déjeuner offert à M. Gauthier par M. Trystram, à Petite-Synthe.

Durant les trois autres heures le ministre aura-t-il le temps de voir et d'apprendre tout ce qu'il ignore ?...

Une rixe. — Le bruit courait hier en Basse-Ville, qu'un nommé V... avait été tué au cours d'une rixe. C'était exagéré : un nommé B... s'est permis de cogner à coups de bouteille sur V..., qui était couvert de sang.

Le blessé a été soigné à la pharmacie Coustenoble.

La police s'occupe de cette affaire.

Vol. — Mme Julie B..., s'est vu dérober une paire de boucles d'oreilles en or. Cette dame a porté plainte.

Accident au port. — Hier, vers 8 h., un ouvrier bâcleur, Gustave Schrine, 22 ans s'est grièvement blessé aux reins en soulevant une lourde bâche.

Il a fallu le reconduire en voiture de place à son domicile.

DOUAI

Commission Sanitaire. — Cette commission se réunira aujourd'hui, lundi 19 courant.

Ordre du jour. — Brasserie à Lallaing ; Demande de M. Ch. Dufour, d'Auberchicourt. — Etablissement d'une touraille pour la torréfaction de la chicorée à Somain ; Demande de M. Helbecque, de Somain. — Briqueterie Flamande, à Guesnain et à Waziers : Demande de la ville d'Aniche. — Insalubrité du « Fort-de-Kall » : Demande de Mme Degalaut. — Communications diverses.

Adjudication. — Le mardi 4 juillet aura lieu en la salle des Prudhommes, l'adjudication des travaux de construction d'un mur dans la dérivation du Pont-à-l'Herbe, Montant du devis 8.104 fr. 70. Somme à valoir 315 fr. 22, cautionnement 275 fr.

Un disparu. — La famille fait rechercher un sieur Eugène Remson, 28 ans, marinier, conduisant le bateau *[illegible]*, en stationnement à [illegible] (P.-de-C.)

Venu à Douai vendredi dernier pour le marché d'affrètement, il n'est plus reparu à son bord.

Signalement : Taille 1 m 67, cheveux frisés blonds, moustaches roussâtres ; vêtu d'un pantalon à carreaux bleu et noir, un veston de drap noir, et est coiffé d'une casquette de soie noire.

CAMBRAI

Une fête intime et toute cordiale eut lieu dimanche au Cercle catholique, rue du Grand-Séminaire.

Les membres du Cercle, les jeunes gens de la Société Jeanne-d'Arc et ceux du Cercle d'Etudes Ozanam s'étaient réunis pour offrir leurs souhaits de bonne fête à M. l'abbé Renaud, leur dévoué et digne aumônier qui, depuis huit ans, se dévoue sans relâche et sans compter à l'œuvre du Cercle et surtout à celle de la Jeunesse catholique de Cambrai.

La salle splendidement décorée par les soins des sociétaires et le talent artistique de M. Labon, peintre-décorateur, offrait un magnifique coup d'œil.

Tour à tour, MM. Deudon, Délépine et Dienne au nom du Cercle, de la société Jeanne-d'Arc et de la société Ozanam, se firent l'interprète de leurs camarades pour redire à leur cher aumônier combien ils apprécient son zèle et son dévouement qui souvent allait jusqu'à l'abnégation et le sacrifice et pour l'assurer de leur inaltérable dévouement.

M. Charpentier, au nom de tous, offrit un magnifique bouquet qui était comme le résumé des sentiments qui animaient toute la salle à l'égard du zélé et sympathique abbé Renaud.

En termes émus, éloquents et délicats, M. l'Aumônier remercia les diverses sociétés des vœux et des souhaits qu'elles venaient de lui exprimer par l'organe de leurs présidents. Il constata avec bonheur que tous répondaient généreusement à ce qu'il attendait d'eux, puisque partout ils se montraient français et chrétiens, dignes de ce double titre.

M. l'aumônier eut alors un souvenir d'admiration pour les membres de la Société Ozanam qui, chaque dimanche, n'écoutant que leur zèle et leur dévouement, s'en vont aux quatre coins de l'arrondissement porter la bonne parole, soutenir les courages et combattre les ennemis de la France et de la Sainte Eglise.

Tous ces discours furent fréquemment et frénétiquement applaudis.

Un chaleureux vivat termine cette belle fête de famille, qui laissera dans le cœur de chacun un inaltérable souvenir.

NEUVILLY. — Le château brûlé. — Tout le monde se rappelle les incidents graves survenus au cours de la grève des tisseurs de Neuvilly.

Le Tribunal civil, siégeant à Cambrai, vient d'établir les responsabilités en ce qui concerne l'incendie et a condamné la commune à payer une somme de 80.000 francs que la Compagnie d'assurances avait refusé de payer à M. Banquart.

La commune ira-t-elle en appel.

LA TOMBOLA DE LA PRESSE
Deux tirages pour un

Beaucoup de nos lecteurs nous ont demandé où en était la *Tombola de la presse du Nord* et quel était le motif du retard à tirer cette tombola.

Le motif est bien simple : c'est que, désireux d'être agréable à leurs concitoyens, les membres de l'Association ont décidé, **pour le même billet**, d'offrir **DEUX TOMBOLAS AU LIEU D'UNE.**

Dans quelques jours, nous ferons connaître la date très prochaine du tirage des lots en obligations et en espèces que nous avons annoncé, tirage qui sera fait *avant le 14 juillet.*

Ce sera la première tombola.

Puis, **avec les mêmes billets**, une **SECONDE TOMBOLA** sera tirée dans les premiers jours du mois d'août ; elle consistera dans la mise en loterie d'un train entier de **LILLE A BOULOGNE**, comprenant environ un millier de places, dans les mêmes conditions que le train de Lille à Dunkerque, qui, il y a deux ans, a obtenu un si vif et si unanime succès.

Le voyage aura lieu **dans la seconde quinzaine d'août.**

Il faut se hâter, en vue du premier tirage, d'enlever les derniers billets qui restent.

Avoir soin de conserver ces billets qui, **TOUS**, participeront au second tirage.

CONGRÈS RÉGIONAL
des Œuvres Catholiques de Mons

Qui de nous ne connaît la capitale du Hainaut belge, le centre d'un bassin houiller considérable, où les fosses se pressent les unes contre les autres, élevant vers le ciel de véritables montagnes de pierres noires, où les usines succèdent aux usines, où la campagne est couverte de corons qu'habite une population ouvrière très dense — notamment à Frameries, à Pâturages, à Jemappes, aux portes même de Mons — le trop fameux Borinage.

C'est pour la première fois, si je ne me trompe, qu'un Congrès catholique se tient dans le Borinage.

Le nouveau Doyen de Mons, Sainte-Waudru, Mgr Paul, prince de Croy, de cette antique famille picarde qui fut longtemps mêlée à l'administration de nos régions, est très favorable aux idées et institutions démocratiques chrétiennes, comme d'ailleurs M. le doyen de Ste-Elisabeth, qui a ouvert sur la paroisse une maison des ouvriers.

Le Congrès s'est organisé et tenu sous le haut patronage de Mgr l'évêque de Tournai.

Deux choses m'ont frappé, tout d'abord l'esprit d'organisation.

Toutes les œuvres, tout en gardant leur autonomie, sont fédérées, même les réunions dominicales de jeunes filles : fédérations régionales et diocésaines, réunies en Ligue nationale.

Dimanche matin après la messe, les congressistes se sont réunis dans la belle salle de la Société l'« Emulation » de la rue de Nimy.

M. le Député Harmignies — il l'est ou dit M. le représentant — a dit ce qu'est ce Congrès : « l'inventaire des œuvres et la constatation de ce qui reste à faire. »

... La fédération catholique Boraine, dit-il, compte aujourd'hui plus de cinquante cercles, syndicats et patronages.

La mutualité tient une place considérable dans les œuvres boraines : 147 sociétés réunissent plus de dix-mille membres.

Toutes les Associations ne sont pas encore fédérées, puisqu'on en compte 237 pour hommes, 186 pour dames et 100 écoles.

(Comme on le voit les écoles sont dans le mouvement).

Que la petite bourgeoisie s'organise elle-même, dit l'orateur ... quant aux ouvriers, il faut que les patrons se débarrassent de certaines préventions.

Nous n'entraverons pas le courant qui entraîne les hommes vers les groupements professionnels, ... il faut que nous leur donnions des organismes dans lesquels ils puissent entrer.

L'après-midi, à trois heures et demie, M. l'abbé Berger, secrétaire de la Fédération agricole du Hainaut, parle longuement de l'organisation de la Caisse commune d'assurances contre les accidents du travail agricole.

Une heure plus tard, à la maison des ouvriers, M. Michel Levie, député de Charleroi a fait un magnifique discours, qui a été le clou du Congrès.

Ah ! bravo, M. Michel Levie ! Bravo, MM. les catholiques Belges !

M. le député a parlé des syndicats, puissance pour le moment plus apparente que réelle, surtout du côté des catholiques, à cause du manque d'action des catholiques eux-mêmes.

On était parti en France sur l'idéal du syndicat mixte, en Allemagne on avait tout de suite fondé les seuls syndicats pratiquement possibles : les syndicats purement ouvriers.

La puissance des syndicats est encore plus apparente que réelle, à cause de l'hostilité des chefs d'industrie. Et cette hostilité se comprend, car ils n'ont devant eux que des syndicats socialistes qui sont des syndicats de guerre sociale.

Il faut bien se persuader que dans l'industrie les ouvriers veulent avoir leur mot à dire ; le mouvement est universel.

Les actionnaires se réunissent en vue de la fructification de leurs capitaux ; pourquoi le travail ne ferait-il pas ce que fait si légitimement et si intelligemment le capital....

On a bien marché depuis 20 ans ! Nous connaissons aujourd'hui des syndicats englobant toutes les nations de la terre, ceci du côté du capital.

Et le même mouvement entraîne la classe ouvrière : besoin incompressible.

Allons-nous continuer, à lui montrer une hostilité dont il se plaint et dont les socialistes seuls profitent.

Nous favorisons ainsi les meneurs et les semeurs de grèves.....

C'est faire le jeu des artisans du désordre que de s'opposer à la création d'organismes ouvriers qui s'imposent et qui se créeront quoi qu'on fasse, car il y a des mouvements qui balayent toutes les oppositions et nous ne devons jamais perdre le souvenir des événements de 1789.

..... Il n'est point vrai que le patron soit le maître absolu dans son usine, comme il n'est point vrai que l'ouvrier soit le maître absolu de son bras. Dieu les a créés pour qu'ils s'entendent et non pour qu'ils se fassent la guerre ; à tout prix, il faut qu'ils s'entendent.

....., Au demeurant, comme les langues d'Esope, le syndicat est la meilleure ou la pire des choses.

Le régime parlementaire s'imposera tôt ou tard dans les relations du capital et du travail.

Certes les capitaux ont le droit de revendiquer la rémunération qu'ils sont en droit d'attendre.

Les sociétés anonymes ont fait des merveilles qu'il faut admirer.

Il faut désirer ardemment que ce mouvement continue, mais il faut désirer plus ardemment encore que le salaire de l'ouvrier s'élève, car pour vivre, l'ouvrier n'a que son salaire.

Suivons les idées : ne les contrarions pas.

L'ouvrier a le droit imprescriptible, intangible de discuter avec ses camarades la question de son pain quotidien (ovation !).

....., Mariage d'amour ou mariage de raison, il faut pourtant finir par s'entendre, car, en industrie, on ne peut rester célibataire.

Si les grèves ont diminué d'acuité en Allemagne, c'est grâce à l'admirable législation sociale qui existe dans ce pays..... L'Allemagne marche à pas de géant dans la voie du progrès : c'est de ce côté qu'il faut regarder..... etc., etc.

Et c'est au milieu du plus vif enthousiasme que la séance se termine.

Le lendemain, les différentes sections tinrent leurs séances, soit à la Maison des Ouvriers, soit à l'Ecole de Commerce.

A la réunion des œuvres de femmes, il y avait des dames du plus haut parage, voisinant avec une douzaine de religieuses et une quinzaine de pensionnaires.

En Belgique, les Congrégations ne restent pas totalement en dehors du mouvement social.

..... A leurs œuvres sont annexées des mutualités diverses : elles font ainsi l'éducation économique des jeunes ouvrières.

L'après-midi, discours en faveur de la petite bourgeoisie, chacun son tour, et de l'apologétique... et établissement d'un bureau central de toutes les œuvres boraines.

Bravo ! les Belges !

Le bloc aura du mal à entamer les catholiques de ce pays.

Quel exemple pour nous, Français.

J. BRUNEL

DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Depuis le 1er mai, les nouvelles dispositions de la loi, concernant les accidents de travail sont en vigueur.

La modification la plus importante est la suivante : « désormais l'indemnité journalière sera due à compter du premier jour après l'accident, si l'incapacité du travail a duré plus de dix jours ».

« On devra donc prendre pour base de l'indemnité journalière le salaire moyen des journées de travail pendant le mois qui a précédé l'accident.

L'indemnité journalière est payable aux époques et lieu de paye usités dans l'entreprise, sans que l'intervalle puisse excéder seize jours.

Les rentes autres que l'indemnité journalière sont payables à la résidence du titulaire ou au chef-lieu de canton de cette résidence.

Les frais d'hospitalisation sont à la charge exclusive des chefs d'entreprise ou plus des frais médicaux et pharmaceutiques.

Au cours du traitement, le chef d'entreprise peut faire visiter la victime par un médecin de son choix non pour la soigner, mais pour s'assurer de son état.

Pour le calcul du salaire servant de base à l'indemnité définitive, si l'ouvrier a chômé exceptionnellement et pour des causes indépendantes de sa volonté, il est fait état du salaire moyen qui eût correspondu à ce chômage.

En cas d'incapacité permanente, l'indemnité temporaire devra continuer à être versée jusqu'à la décision définitive, et le juge de paix reste compétent pour en fixer le montant.

Les jugements des tribunaux accordant des indemnités seront exécutifs par provision nonobstant appel.

Sont passibles de peines correctionnelles, tout patron ayant opéré sur le salaire de ses ouvriers des retenues pour l'assurance et tout intermédiaire qui se charge, moyennant émoluments convenus à l'avance, d'assurer aux victimes d'accidents les indemnités auxquelles elles ont légalement droit.

Ces modifications étaient à rappeler.

Ildefonse COTTON,
Président du « Syndicat des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. »

Croisade de Prières
POUR LA FRANCE
Images contenant la « Prière des Français »
Le cent, 0 fr. 50. Franco, 0 fr. 65.
Le mille, 3 fr.
Port en sus (0 fr. 60 gare ; 0 fr. 85 domicile).
En vente
à la Librairie de la « CROIX DU NORD »
15, rue d'Angleterre, à LILLE

BIBLIOGRAPHIE

Les trois grandes prières de l'Eglise ou le Pater, l'Ave, le Credo, Commentés par saint Thomas d'Aquin, suivis de prières pour la messe et la communion. Adaptation du latin par le P. J.-D. Folghera, des Frères-Prêcheurs.

Broché, couverture parcheminée, titre rouge et noir, 1 fr. 50, reliure percaline noire ou couleur, tr. rouge 2 fr. Reliure petit chagrin, coins arrondis, tr. rouge sous or, 3 fr. 25. En vente à la Société Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille et chez l'auteur : R. P. Folghera, Le Saulchoir, Kain-les-Tournai (Belgique). Importantes réductions aux personnes désireuses de propager cet ouvrage.

Le titre seul de ce petit ouvrage le recommande ? quel sujet et quel commentateur ! A chaque demande du *Pater*, à chaque louange de l'*Ave*, à chaque article du *Credo*, saint Thomas laisse parler sa piété lumineuse et sensible ; les explications concises et profondes s'unissent aux leçons pratiques et sanctifiantes. Les âmes chrétiennes y peuvent trouver de nombreux et substantiels sujets de méditations, les pasteurs y puiseront le thème d'instructions variées simples et bienfaisantes.

Les prières de la messe, les prières et les hymnes eucharistiques empruntées à saint Thomas, chantre inspiré du Sacrement d'amour, rendent cet ouvrage tout à fait pratique. — Un laïc instruit, après lecture attentive, a prononcé le mot de « petit livre d'or ».

Ce livre d'une impression soignée, sur beau papier, illustré de nombreuses gravures dans le texte et hors texte, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses d'offrir un souvenir de première Communion à la fois élégant et utile.

P. DUCHAUSSOY.

Le Caractère, par M. J. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris. — Elégant volume de 260 pages in-32, [illegible] rouge, 1 fr. — Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

Table des matières :

Définition du caractère : Marque morale de l'homme, constitution morale, énergie morale.

Importance du caractère dans sa vie : Le bon caractère, le mauvais caractère.

Les traits du caractère idéal : La droiture de la conscience, la force de la volonté, la bonté du cœur, la dignité de la tenue.

Origine du caractère : La part de la naissance, de l'éducation, de la volonté.

Classification des caractères : Les sanguins, les nerveux, les bilieux, les flegmatiques.

Formation du caractère : La connaissance de soi-même, un programme de vie, les soutiens de l'effort moral.

Le Bienheureux J.-B. Vianney, tertiaire de St-François, par Alphonse Germain. In-12, 1 fr. 50, franco, 1 fr. 80.

Saint-Léonard de Port Maurice, par le R. P. Léopold de Chérancé. In-12 1,50 franco 1 fr. 80

Sainte Colette de Corbie (1381-1447), par Alph. Germain. In-12, 2 fr., franco 2 f. 40

Les Opuscules de Saint-François d'Assise. — Nouvelle traduction française par le P. Ubald. d'Alençon. Ces ouvrages sont en vente chez : Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris. 1905, et Maisons St-Roch, Couvin (Belgique). In-16 de 286 pages Prix 1 fr.

DOCUMENTS
du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

D'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Lille du 2 juin 1905, il appert que la dissolution de la société VAN MERRIS et Cie, dont le siège est à Lille, pour le commerce de publicité moderne (automatique, diurne et nocturne), a été prononcée et que M. Tiprez, comptable à Lille, a été nommé liquidateur.

D'un acte passé devant Me Desrousseaux, notaire à Lille, le 25 mai 1905, il appert qu'il est formé une société en nom collectif sous la dénomination de « Comptoir des sables blancs » et sous la signature sociale DELABARRE, DUMETZ et Cie, pour l'achat et vente des sables blancs ; le siège est à Lille, quai Vauban, 6 ; durée 15 ans ; capital 22.250 fr.

RÉUNIONS
de liquidations judiciaires et de faillites

Le 20 juin 1905, à douze heures et demie, dernière affirmation des créances du sieur Eugène LUCHART, ex-cafetier à Lille. — Juge-commissaire, M. Houbron ; syndic, M. Corset.

Le 23 juin 1905, à douze heures trois quarts, compte définitif de dame SENECHAL-SEGARD, marchande-foraine, à Lomme. — Juge-commissaire, M. Nuytten ; syndic, M. Corset.

Le 23 juin 1905, à douze heures trois quarts, compte définitif du sieur Eugène DEPOIVRE, boulanger à la Madeleine. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Obers.

Le 23 juin 1905, à 12 h. 1/4, dernière affirmation des créances de la Société SCHŒLLER, WIGHAL et Cie, ingénieurs à Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Obers.

Le 23 juin 1905, à 12 h. 3/4, compte définitif du sieur Léopold LIHOREAU, ex-négociant à Lille — Juge-commissaire, M. Vaillant ; liquidateur, M. Wannebroucq.

Le 24 juin 1905, à 11 h., concordat du sieur L. FORESTIER, blanchisseur de linge à Lomme. — Juge-commissaire, M. Danel ; liquidateur, M. Cussac.

Le 26 juin 1905, à douze heures trois quarts, compte définitif du sieur Paul DASSONVILLE, filateur à Lille. — Juge-commissaire, M. Desombre ; liquidateur, M. Cussac.

DÉCLARATION
de liquidation judiciaire

Le 16 juin 1905, du sieur Charles-André CHANTREAU, courtier en engrais et produits chimiques, rue d'Artois, 14, Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; liquidateur, M. Corset.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 18 juin

Swansea, 3-m.-g. Biche, 75, charbon.
Portsmouth, St. ang. [illegible], 70, brai. Debaecker.
Havre, V. Guadiana, 1614, div. Hecquet.

Sorties du 17 juin

Goole, Vap. ang. Ralph Creyke, 424, div. Allbert.

Du 18 juin

Sunderland, V. méd. Avance, 957, lége. Duriau.
Nouméa, 3-m. Bidart, 2017, briquettes, Feyel.
[illegible], Vap. Seine, 765, div. Duchateau.

COIN DES MÉNAGÈRES

Bœuf à la mode. — Petits pois à la française. — Crème renversée à la vanille.

Quand je dis *bœuf à la mode*, il y a ça de bon, c'est que c'est une mode qui ne change pas, soit dit sans offenser personne... il n'en est pas de même des toilettes du jour ! Mes bons amis, quelle capricieuse que... cette mode ; allons, jeunes filles, mes apprenties ménagères, ne vous fâchez pas, je vous le répète, c'est sans parti-pris que je commence ma chronique et même, voulez-vous un petit conseil ?... Voulez-vous voir vos corsages de l'an dernier à manches si bouffantes, revenir à la mode du jour, c'est-à-dire à... manches à gigot !... ça me connaît !... décousez vos manches et reposez-les, mais le bas en haut et le haut en bas,... avec un peu de goût, vous allez faire cette transformation. Vous voyez que je ne suis pas si taquin et si moqueur que j'en ai l'air !...

Pour ma part, sans rien changer, je vous sers mon

Bœuf à la mode. — Prenez un morceau de tranche de bœuf, piquez-le de gros lardons frais assaisonnés de sel, poivre et d'épices. Mettez dans une casserole de la graisse ou du beurre et faites revenir sur feu assez vif la tranche de bœuf en question jusqu'à couleur jaune foncé, dégraissez et mouillez avec eau et vin blanc par moitié ; à première ébullition, rangez tout autour de la viande un pied de veau désossé et blanchi, un fort bouquet garni, salez, poivrez ; couvrez et laissez cuire à petit feu pendant deux heures ; ajoutez alors des carottes coupées et des petits oignons jaunis dans du beurre, vérifiez la sauce, qu'elle soit assez abondante afin que le tout baigne, faites mijoter encore au moins deux heures ; à ce moment le jus devra former demi-glace ; retirez le bouquet garni et finissez avec un verre de cognac.

Dressez la viande dans un plat creux, dégraissez, garnissez tout le tour avec le pied de veau, ajoutez sauce et légumes.

⁂

Petits pois à la française. — Vos petits pois étant écossés, prenez une belle laitue, enlevez-en les mauvaises feuilles, lavez-la avec soin, et épluchez deux petits oignons.

Mettez un morceau de beurre dans une casserole, faites revenir vos oignons et ajoutez vos pois et la salade divisée par feuilles cela va sans dire ; laissez revenir le tout à feu doux, en faisant sauter de temps en temps ; ajoutez un verre d'eau chaude, du sel et couvrez la casserole, laissez cuire une petite heure. Au moment de servir, écrasez un morceau de beurre en y mêlant une petite cuillerée de farine et ajoutez à la sauce. Finissez avec une cuillerée de sucre en poudre.

⁂

Crème renversée à la vanille. — Vous mettez dans un saladier douze œufs entiers, quatre jaunes, cent vingt-cinq grammes de sucre en poudre, dix grammes de fécule ; travaillez le tout ensemble à l'aide d'un fouet, ajoutez ensuite peu à peu un demi-litre de lait vanillé et bouillant en tournant toujours.

Versez cette préparation dans une passoire fine au dessus d'un moule uni, et mettez cuire dans l'eau bouillante au bain-marie, pendant environ une heure.

Essuyez le moule et renversez-le, (tout comme vos manches), dans un plat creux.

MARMITON.

(Reproduction réservée, sauf pour la Croix et ses suppléments.)

CRÉDIT LYONNAIS
Fondé en 1863
CAPITAL : 250 MILLIONS DE FRANCS
Réserves : 100 Millions de Francs
Agence de LILLE, rue Nationale, 28
avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY
ORDRES DE BOURSE
exécutables en France et à l'Etranger
BOURSE DE LILLE
Un guichet spécial est chargé des ordres à exécuter en Bourse de Lille
Avances de Fonds sur tous Titres
DÉPOTS DE TITRES
PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS
Délivrance de Chèques (France et Etranger)
LOCATION DE COFFRES-FORTS
compartiments à partir de 5 fr. par mois

Voyage à la mer. — N'achetez pas Caisses à robes, Malles, Paniers, avant d'avoir visité la fabrique SOYEZ Père, Lille. Téléphone. 1

TOUT LE MONDE SAIT
que loin de désaltérer
LES BOISSONS SUCRÉES EXCITENT LA SOIF
Si vous voulez vous désaltérer
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN QUINQUINA
BANYULS-TRILLES A L'EAU
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
par excellence
Exiger l'étiquette sur la bouteille

Employez pour vos cheveux la SOYEUSE GOBERT. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :
1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. *LILLE, 26, rue Esquermoise.*

Le médicament dont on parle
LES PILULES PINK
La renommée a toujours une base, une cause. [illegible] Mlle Léontine Saint-Martin, institutrice, 12, rue Raspail, à Limoges.

Mlle Léontine St-Martin guérie par les Pilules Pink
[illegible]

FER BRAVAIS
[illegible]

Le collège Stanislas célèbrera le 22 [illegible] son centenaire sous la présidence de S. Em. le cardinal Richard [illegible]

[illegible]

CHEVEUX CLAIRSEMÉS [illegible] Bénédictins du Mont Majella [illegible] Senet, 35, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	Beurre (le kilo)	Œufs (le cent)	Pommes de terre (les 100 kilos)
Paris, 16 juin (pour comparaison)	Normandie 1,70 2,70 ; Bretagne 1,80 2,60 ; Touraine 1,96 2,60 ; Nord et Est 2,40 3,...	Norm. / Picard. : extra .90 112 / .95 118 ; gros 80 87 / 75 88 ; ord. 68 77 / 74 76	Cherbourg 23,... 26,50 ; [illegible] 16,... ; rondes ... 20,... ; [illegible] 22,... 18,...
Lille, 17 juin	2,40 à 3,... le kilo	13,.. à ..... le cent	9,50 à 14,50 les 100 k.
Aire, 16 juin	2,10 à 2,50 le kilo	2,10 à 2,40 le quart.	0,... à 0,... les 100 k.
Armentières, 5 juin	2,70 .... »	9,20 ..... le cent	.... »
[illegible], le 9 juin	1,25 1,35 le 1/2 k.	2,10 ..... le quart.	.... »
Bailleul, 13 juin	1,25 .... »	11,50 ..... le cent	12,... ..... »
Bergues, 13 juin	2,75 .... le kilo	2,25 ..... le quart.	10,... ..... »
Bourbourg, 15 juin	2,70 2,45 »	2,... ..... »	7,... 9,... »
Catillon, 11 juin	1,15 1,20 le 1/2 k.	2,15 2,20 »	....
Caudry, 13 juin	1,20 .... »	2,10 ..... »	....
Cassel, 15 juin	1,20 1,25 »	2,40 2,50 »	....
Cambrai, 17 juin	1,20 1,25 »	2,00 2,20 »	10,00 12,00
[illegible], 15 juin	1,15 .... »	1,90 ..... »	
Fourmies, 7 juin	1,... 1,20 »	2,... ..... »	
Hazebrouck, 5 juin	1,30 1,45 »	2,05 2,25 »	....
Merville, 14 juin	1,30 .... »	2,22 ..... »	12,... 14,...
Ors, 13 juin	1,15 1,20 »	2,15 2,20 »	
Seclin, 6 juin	1,20 .... »	2,50 ..... »	0,50 ..... le kilog.
Solesmes, 17 juin	1,20 .... »	2,00 ..... »	
Valenciennes, 17 juin	2,80 .... le kilo	2,30 ..... »	
Wasquehal, 2 juin	1,00 .... le 1/2 k.	1,10 ..... »	